Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 38 (2001)

**Heft:** 1469

Rubrik: Billet

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La Poste, facteur de cohésion

### Les habitants des villages sont lésés par la suppression des bureaux de poste.

RECEVEZ-VOUS PATRONS, publication du Centre patronal? Dans le numéro de mars, un article remarquable, non signé, intitulé «La Poste au milieu du village».

Je crois pouvoir dire que l'auteur ne sait pas de quoi il parle et que probablement il n'a jamais mis les pieds dans l'une des «petites» postes qu'on s'apprête à supprimer.

«Ces solutions (suppression de certains bureaux) ne sont pas révolutionnaires puisqu'elles sont déjà appliquées aujourd'hui à plusieurs endroits (j'imagine qu'il faut lire «en» ou «dans» certains endroits) où elles donnent généralement satisfaction».

Tiens! Tiens! Pour ma part, je me rends régulièrement à la poste de Monnaz sur Morges, qui risque d'être supprimée. Non parce que je suis amoureux de la postière, mais parce qu'à la poste de La Sallaz, où j'habite, je me vois contraint de faire la queue et de perdre dix minutes, voire plus.

Pourquoi? Parce que sur les quatre guichets de la dite poste, deux seulement sont généralement ouverts. Manque de personnel: on a licencié du personnel!

Il paraît évident que la suppression de bureaux de poste forains entraînera une aggravation sensible de la situation, puisque les usagers de ces bureaux se verront plus ou moins contraints de se rendre dans un «grand» bureau – en ce qui me concerne La Sallaz.

Ce n'est pas tout: non seulement les usagers se trouveront lésés, mais les employés verront leur travail augmenter. A La Sallaz, il est tel que je reçois quantité de lettres et de colis qui ne me sont pas destinés. Bon garçon, je tente de découvrir où habite le destinataire: au 133 ou 135 de Montolieu, et non pas au 13? J'y réussis parfois, mais pas toujours. Il m'est même arrivé de recevoir un ordre de marche pour une école d'officiers. Agé à l'époque de 76 ans, j'ai cru bon de m'abstenir.

Notez que l'hypothèse la plus favorable est celle d'une erreur de la poste. Si c'est une erreur imputable à l'armée, nous allons, en cas de mobilisation, au devant de lendemains qui chantent, pour parler comme Aragon!

Ce n'est pas tout: pour Dieu sait quelles raisons pataphysiques, l'administration postale a décidé de transporter les urgences de la gare de Lausanne, où elles se trouvaient et où il était possible d'aller chercher la lettre ou le colis en souffrance, en dehors de la ville, du côté de Crissier ou de Chavannes. A peu près impossible de s'y rendre. Donc, on téléphone. Si vous aimez la mauvaisemusique, vous êtes servis: «Nous recherchons votre correspondant», suit un petit air insignifiant. «Nous recherchons votre correspondant», etc. Temps perdu, frais téléphoniques. J'ai dû m'y reprendre à trois fois pour obtenir qu'on me renvoie un express. Il a fallu dix jours, c'est beaucoup pour un express! Encore celui-ci ne m'était-il pas destiné. Il y avait eu une erreur.

Et je ne dis rien du temps minuté imposé aux malheureux postiers de certains bureaux forains: une minute par destinataire, pas plus! Le rendement, je vous en prie. Ignorant complètement qu'un postier, qu'un facteur a un rôle social à jouer: faire un peu causette, donner les nouvelles du village et des fermes isolées.

Savez-vous bien que dans mon enfance d'avant-guerre, on avait droit à deux services quotidiens? Ce qui permettait à la *Neue Zürcher Zeitung* d'avoir une Morgenausgabe, qu'on recevait le matin, et une Mittagsausgabe qu'on recevait l'après-midi en même temps que l'Abendausgabe! C'était avant la guerre! Jeanlouis Cornuz

NOVLANGUE

## Quand Peugeot roule en anglais

Pagaises les plus emblématiques, un symbole national au même titre que les p'tits LU, les Pataugas ou le TGV. Cette famille franc-comtoise a essaimé ses usines de Sochaux à Mulhouse dans une bande de terrain à deux pas de la frontière suisse. On peut donc supposer que les Peugeot et l'Alsacien Jean-Martin Folz, directeur général du groupe, connaissent bien la Suisse. De la frontière de Boncourt aux usines de Sochaux, il n'y a guère plus de vingt kilomètres.

Cette proximité est sans doute à l'origine des grandes affiches que l'on voit dans nos villes vantant le cabriolet Peugeot 206 avec le slogan suivant,

écrit en très gros: I love the way she takes her top off. Ce n'est donc pas un cigarettier ou un fabricant d'informatique californien faisant une campagne planétaire qui nous impose une fois de plus un slogan dans la «novlangue» d'aujourd'hui, mais Peugeot, une société issue d'un pays où la publicité en anglais est proscrite.

Dans le même ordre d'idées, le quotidien *Le Temps* annonçait jeudi 29 mars un projet qui semble assez vague de collaboration dans le domaine de la bio-technologie entre le canton de Genève et le Québec. Comment et pourquoi faire, hormis un coup de pub pour la promotion économique genevoise, tout cela ne semble pas très

clair, mais peu importe. Ce projet entre ces deux régions francophones, dont l'une s'est rendue célèbre par sa fameuse loi 101 rendant obligatoire l'usage du français dans tous les textes officiels, les lieux publics et les publicités a été baptisé... bio-bridge!

Depuis quelque temps, il nous semblait que l'usage abusif de l'anglais reculait sur les murs de nos villes. Il nous semble même avoir entendu des publicités en français au cinéma. Sans doute étions-nous distraits. La prochaine étape, l'ultime bastion qui va tomber sera, n'en doutons pas, la Constituante vaudoise qui va régler le problème de la devise sur le drapeau vaudois en choisissant freedom and fatherland! jg